

Madame la Ministre, Monsieur le délégué ministériel

Vous nous faites l'honneur de votre visite et je vous remercie, au nom de toute l'équipe de secteur de pédopsychiatrie que je représente, de votre présence.

Votre venue en ce lieu, un hôpital de jour pour enfants souffrant de troubles du spectre autistique, me paraît symboliquement importante au regard des propos récents de Sophie Cluzel, la secrétaire d'état chargée des personnes handicapées, qui a déclaré : « avec notre plan, il s'agit de ne plus placer des enfants autistes devant des psychiatres », il faut « mettre l'accent sur la détection et la prise en charge précoce » et en finir avec « des prises en charge inadéquates dans des hôpitaux psychiatriques où ils n'ont rien à faire ».

Ces propos, disqualifiants voire insultants pour toute une profession, viennent contredire l'enquête récente des Agences Régionales de Santé qui ont effectué une visite dans les hôpitaux de jour sur l'ensemble du territoire national. Les résultats montrent que dans la grande majorité des cas, les soins délivrés aux enfants autistes y sont de qualité, dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Ces propos ignorent qu'aujourd'hui en France, ce sont les secteurs de pédopsychiatrie qui assurent la majorité des prises en charge des enfants souffrant de troubles du spectre autistique qui représentent 15 à 30% de leurs files actives.

C'est ignorer aussi que la prévention et le dépistage sont au cœur de nos missions de pédopsychiatres de secteur et que grâce au travail intense de réseau tissé avec tous les partenaires de l'enfance comme les PMI, les crèches, les pédiatres, les médecins généralistes, les CAMPS, l'éducation nationale, nous détectons et prenons en charge des tout-petits, et souvent, bien avant 18 mois.

C'est ignorer encore, les progrès de la recherche et les avancées de la médecine en matière d'autisme dont se sont saisi les professionnels de pédopsychiatrie, qui se sont formés à de nouveaux concepts et outils, dans un souci de psychiatrie intégrative, pour dépister, diagnostiquer, évaluer et délivrer des soins spécialisés et adéquats à leurs jeunes patients.

Il est donc choquant de recevoir de tels propos et d'observer le manque de soutien du plus haut sommet de l'état aux équipes de son service public qui s'engagent au quotidien avec humanité, dans le respect des enfants et de leur famille. Il est inquiétant que le politique se permette de juger des stratégies thérapeutiques et affligeant de constater la méconnaissance de nos tutelles, des réalités du terrain.

Pourquoi prendre la psychiatrie pour cible ? Nous qui soignons le lien, les plus démunis, les plus vulnérables, les plus précaires ?

Madame la Ministre, vous avez participé il y a deux jours à une émission télévisée qui parlait du « naufrage de la psychiatrie », mais quand coule le navire, qui est responsable ? On peut lire dans un manuel de navigation que « jamais un équipage ne prendrait la mer sans être au complet car ce serait aller vers une mort certaine ». Et que dire si le bateau prend l'eau ? Quand les vents sont favorables, on navigue plus aisément à bon port. Oui, nous ramons, oui, nous galérons, nos listes d'attentes submergées par un flot de patients de plus en plus nombreux et complexes, tandis que nos moyens se réduisent et que se creuse l'écart entre notre idéal professionnel et la réalité de notre travail.

Madame la Ministre, Monsieur le délégué ministériel, entendrez-vous nos SOS, lirez-vous tous les messages de nos bouteilles jetées à la mer ?

Madame la Ministre, Monsieur le délégué ministériel, je vous remercie encore de votre venue et de votre attention.

Dr Patricia Do Dang

Saint André le 12/04/19